

BURT, A. L., *Guy Carleton, Lord Dorchester (1724-1808): Revised Version*. Ottawa: The Canadian Historical Association Booklets (no 5), 1955. 17 p. Prix : 0.25.

Michel Brunet

Volume 9, numéro 2, septembre 1955

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301716ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301716ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brunet, M. (1955). Compte rendu de [BURT, A. L., *Guy Carleton, Lord Dorchester (1724-1808): Revised Version*. Ottawa: The Canadian Historical Association Booklets (no 5), 1955. 17 p. Prix : 0.25.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 9(2), 294–298. <https://doi.org/10.7202/301716ar>

BURT, A. L., *Guy Carleton, Lord Dorchester (1724-1808) : Revised Version*. Ottawa: The Canadian Historical Association Booklets (no 5), 1955. 17 p. Prix: 0.25.

Depuis la publication de sa volumineuse étude sur les trente premières années après la Conquête, *The Old Province of Quebec* (1933), le professeur Burt est considéré comme le spécialiste de cette période importante de l'histoire du Canada. Ses patientes recherches et ses points de vue originaux ont ouvert de nouveaux horizons à l'historiographie canadienne. Tous les historiens qui se sont intéressés, depuis vingt ans, aux décades 1760, 1770, 1780 et 1790 lui doivent beaucoup. On peut même leur reprocher de s'être trop souvent contentés de répéter servilement

M. Burt sans se donner la peine de poursuivre plus loin leurs recherches et de réfléchir davantage sur les faits.

Ce court résumé de la carrière de Carleton, publié dans la nouvelle collection de brochures de la Canadian Historical Association, permet à l'auteur de nous communiquer en quelques pages très denses son interprétation du rôle joué par ce personnage dans l'évolution historique du Canada et de l'Empire britannique. Les circonstances ont placé Carleton à l'avant-scène. Il devient gouverneur de la province de Québec au moment où il est urgent de décider quelle politique adopter envers les Canadiens vaincus. Le conquérant doit-il revenir à la Proclamation royale de 1763 destinée à favoriser la fondation d'une nouvelle colonie anglaise en Amérique du Nord ou chercher à se gagner la sympathie de la population conquise en lui accordant un statut particulier dans l'Empire britannique ? L'agitation des colonies rebelles amène graduellement Carleton à prendre le point de vue de Murray et de Mabane. Il ira même beaucoup plus loin qu'eux dans la voie des concessions : ce sera l'Acte de Québec. De 1782 à 1783, comme commandant suprême des armées britanniques en Amérique, il a la lourde tâche de liquider une guerre malheureuse et de protéger les coloniaux américains qui sont demeurés fidèles à la mère-patrie. C'est encore lui qui occupe le Château Saint-Louis lorsque le gouvernement impérial prépare une nouvelle constitution pour le Canada.

Carleton a-t-il réussi ou échoué ? Les solutions qu'il a préconisées étaient-elles les meilleures ? A-t-il fait preuve de vision ? Le professeur Burt tente de répondre à ces diverses questions. Carleton a bien organisé l'évacuation des troupes britanniques et des loyalistes américains après la fin de la guerre de l'Indépendance. Mais qui soutiendra qu'il a su utiliser les forces dont il disposait en 1776 ? Pourquoi n'a-t-il pas empêché la retraite des envahisseurs américains ? Pourquoi n'a-t-il pas pris l'initiative d'un mouvement de pince contre les colonies rebelles ? L'auteur soutient que Carleton espérait pacifier les Américains en se montrant généreux. Un général doit faire la guerre et non pas jouer à l'homme d'Etat ou au diplomate. Si les armées britanniques avaient été commandées par des hommes de guerre au lieu d'être dirigées par des politiciens et des diplomates en herbe désireux de s'illustrer comme pacificateurs, l'Angleterre aurait peut-être écrasé la révolte des colonies américaines avant la fin de l'année 1777. L'auteur souligne le caractère souvent mesquin de Carleton. Celui-ci ne tolérerait aucune opposition. C'est pourquoi le servilisme des dirigeants canadiens le charma tellement. Ce point important n'a pas été mis en

lumière par M. Burt. L'homme s'est montré capable de recourir à tous les moyens pour camoufler ses erreurs. Et celles-ci furent nombreuses ! Il n'acceptait aucune remarque de la part de ses supérieurs. Plus d'une fois, il se révéla injuste envers ses collaborateurs et ses subordonnés. L'historien aurait pu être encore plus sévère qu'il ne l'est envers son personnage. Même si ses recherches et ses conclusions ont porté un dur coup au culte admiratif dont Carleton a été longtemps l'objet, il demeure encore trop indulgent.

On ne peut pas étudier la carrière de Carleton sans s'arrêter à l'Acte de Québec. Ici, c'est le militaire qui l'a emporté sur l'homme d'Etat. Habituellement, les historiens prétendent le contraire. Et M. Burt s'en tient à l'interprétation traditionnelle. Lorsque Carleton conseille au gouvernement impérial d'adopter l'Acte de Québec, dont il doit être considéré comme le véritable auteur, il juge la situation uniquement en homme de guerre. Il désire avant tout s'assurer la collaboration des dirigeants canadiens. Il s'imagine même que ceux-ci pourront lui fournir les mercenaires dont il a besoin pour mater les rebelles américains. Ces calculs expliquent ses concessions généreuses envers les vaincus de 1760. Carleton a nourri le nationalisme canadien-français et a créé, au Canada, un problème de minorités en faisant accorder aux conquis un statut spécial qui leur a permis de se maintenir comme collectivité sociale distincte. Si l'on se place au point de vue des intérêts britanniques, cette politique était essentiellement opportuniste et à courte-vue. Carleton n'avait pas vu qu'un Canada anglais était en train de se bâtir sur le territoire occupé autrefois par la France. Il croyait que la colonie serait toujours peuplée par une majorité franco-canadienne. Il n'a pas eu la vision nécessaire pour encourager, dès la première décade après le traité de Paris et comme le demandait la Proclamation royale, l'établissement sur les bords du Saint-Laurent d'une colonie anglaise dans laquelle viendrait se fondre la population conquise. Lorsqu'il reviendra dans la colonie en 1786, il avait compris l'erreur commise en 1774. Les événements s'étaient chargés de lui prouver que la colonisation britannique ferait du Canada un pays anglais. Il faut aussi que William Smith lui ait ouvert les yeux. Mais lord Dorchester était très mal placé pour condamner trop ouvertement l'œuvre de sir Guy Carleton. C'est pourquoi il se montra si réticent et ne donna pas au gouvernement de Londres tous les renseignements que celui-ci en attendait et dont il avait besoin pour préparer une nouvelle constitution. Quant aux dirigeants canadiens, étonnés par la nouvelle attitude de leur « bon » Carleton, ils ne savaient plus à quoi s'en tenir. Et l'Acte constitutionnel de 1791 répéta l'erreur

de l'Acte de Québec en permettant la division de la vallée du Saint-Laurent au risque de compromettre l'avenir de la colonisation anglaise au Canada. Dorchester s'était opposé à cette division, mais celle-ci s'inspirait directement de la politique qu'il avait lui-même préconisée de 1767 à 1774. Les Canadiens eurent, une fois de plus, l'impression que le conquérant désirait les protéger comme groupe national distinct. L'Acte de 1791, comme l'Acte de Québec, contribua à développer le nationalisme de la population conquise.

Le professeur Burt n'a pas saisi la grande erreur de la politique carletonienne. Il constate que l'Acte de Québec, contrairement aux espoirs du gouverneur, n'a pas convaincu les Canadiens qu'ils devaient prendre les armes contre les Américains. Il explique leur réaction en prétendant que l'Acte de Québec avait mécontenté la masse de la population canadienne, parce qu'il mettait entre les mains des seigneurs et de la noblesse, une autorité que les habitants de la colonie ne leur reconnaissaient pas. Les paysans et les artisans auraient vu dans cette mesure une atteinte à leur liberté et à leur indépendance. L'historien croit que le peuple aurait été beaucoup plus satisfait si les administrateurs britanniques avaient établi un ordre politico-social de caractère démocratique qui aurait fait appel aux « habitants » plutôt que de s'appuyer uniquement sur les chefs ecclésiastiques et laïques. M. Burt reprend ici la thèse qui lui est chère depuis plus de vingt ans. On l'enseigne dans toutes les universités du Canada anglais et tous les manuels d'histoire anglo-canadiens l'ont popularisée. Tout cela n'est que du *wish-fulthinking*. L'historien a oublié un fait essentiel : la seule façon pour un conquérant de maintenir l'ordre et la paix dans le pays qu'il occupe c'est de s'allier aux anciennes classes dirigeantes. S'il néglige de les contenter, n'ayant rien à perdre, elles se jettent dans la résistance et entraînent avec elles la masse de la population. Sauf si le conquérant dispose de forces militaires et policières nombreuses et bien organisées. Carleton a tout naturellement compté sur la collaboration de la noblesse, des seigneurs et du clergé pour établir l'autorité britannique. Il avait raison. Mais demander aux paysans canadiens de s'enrôler pour défendre les intérêts de l'Empire en Amérique était une chimère. On ne doit pas être surpris d'apprendre que les Canadiens ont fait la sourde oreille aux appels de leur évêque, de leurs curés et de leurs seigneurs. Quand ils les virent faire surenchère de loyalisme britannique et se transformer en agents recruteurs pour les « Anglois », ils les accusèrent de s'être vendus à l'ennemi séculaire. Privés, cependant, de leurs chefs naturels pour organiser la résistance et complètement bouleversés par la succession rapide

des événements depuis quinze ans, la plupart d'entre eux demeurèrent neutres lors de l'invasion américaine. Cette neutralité fut possible grâce à l'Acte de Québec. N'oublions pas, toutefois, que si l'Angleterre n'avait pas suivi les conseils de Carleton et avait maintenu un plus grand nombre de troupes dans la colonie conquise, l'Acte de Québec lui-même n'aurait pas été nécessaire. Et s'il n'y avait pas eu d'Acte de Québec, l'histoire du Canada, depuis la Conquête anglaise, aurait certainement évolué différemment.

Ces quelques remarques indiquent que le dernier mot n'a pas encore été dit sur la carrière de Carleton et sur les trente premières années de la colonisation anglaise dans la vallée du Saint-Laurent. Les études du professeur Burt ont donné, sans aucun doute, une nouvelle orientation aux recherches sur la période. Nous devons lui en savoir gré. Cependant, il devient de plus en plus évident que son interprétation des événements n'est pas toujours juste. Plusieurs de ses conclusions doivent être révisées. D'autres recherches s'imposent depuis longtemps. On peut prévoir que cette *revised version* de la carrière de Carleton n'est pas la dernière.

Michel BRUNET

Université de Montréal